

BC n° 7933
Aff n°
Devis n°

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/01/E0012
Lieu du prélèvement: Abattoire Ocef
Date de début d'analyse : 06/01/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie de Lagune
Température à réception : 3°C

Date de prélèvement : 06/01/2023 06h00
Date de réception : 06/01/2023 11h50
Date de fin d'analyse : 11/01/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	60	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	65	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 12/01/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 8529
Aff n°
Devis n°

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/02/E0029
Lieu du prélèvement: BOURAIL
Date de début d'analyse : 07/02/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Eau sortie lagune
Température à réception : 1.9°C


Date de prélèvement : 07/02/2023 6h
Date de réception : 07/02/2023 13h20
Date de fin d'analyse : 20/02/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	82.2	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	11	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	33	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/02/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 7940
Aff n°
Devis n° 2022/07/D0041

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/03/E0166
Lieu du prélèvement: Abbatoir bourail
Date de début d'analyse : 16/03/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie de lagune
Température à réception : 3°C


Date de prélèvement : 16/03/2023
Date de réception : 16/03/2023 14h00
Date de fin d'analyse : 20/03/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	100	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	39	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/03/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 7948
Aff n°
Devis n°

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/04/E0103
Lieu du prélèvement: OCEF
Date de début d'analyse : 14/04/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : ABATTOIR BOURAIL
Température à réception : 1.5°C

Date de prélèvement : 14/04/2023 06h00
Date de réception : 14/04/2023 13h00
Date de fin d'analyse : 19/04/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	136	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	45	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 20/04/2023
Responsable de laboratoire



LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: OCEF	Echantillon prélevé par	: Sébastien ROVINOT/ISCO
N° d'enregistrement	: 2302332	Date de prélèvement	: 3/05/23 à 10:30
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 3/05/23 à 12:30
Lieu du prélèvement	: ENTREE B24H BOURAIL	Date début d'analyse	: 3/05/23
Type du prélèvement	: EAU BRUTE	Date de validation	: 1/06/23
Niveau du prélèvement	: AUTRE		

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
--	---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES INDÉSIRABLES

Azote total.....	60,0	mg/l en N	0,5
(Méthode d'analyse : SPECTROM. D'ABS. MOLEC.)			
Phosphore.....	9,0	mg/l en P	0,1
(Méthode d'analyse : SPECTROM. D'ABS. MOLEC.)			

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	500	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	548,00	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO.....	1089	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

COMMENTAIRES :

METEO:TEMPS ENSOLEILLE

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Koné, le 01 Juin 2023

Coordinateur administratif et technique
Achile LOP

EN/CAN/13

Indice de révision : a



LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: OCEF	Echantillon prélevé par	: Sébastien ROVINOT/ISCO
N° d'enregistrement	: 2302333	Date de prélèvement	: 3/05/23 à 10:48
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 3/05/23 à 12:30
Lieu du prélèvement	: SORTIE B24H BOURAIL	Date début d'analyse	: 3/05/23
Type du prélèvement	: EAU TRAITEE	Date de validation	: 1/06/23
Niveau du prélèvement	: AUTRE		

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de qualité(*)	Limite de Quantification
------------------	--------------	----------------------	--------------------------

PARAMETRES INDÉSIRABLES

Azote total..... (Méthode d'analyse : SPECTROM. D'ABS. MOLEC.)	15,8	mg/l en N	30,0	0,5
Phosphore..... (Méthode d'analyse : SPECTROM. D'ABS. MOLEC.)	8,4	mg/l en P	10,0	0,1

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène..... (Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)	2	mg/l en O2	25	1
Matières en suspension..... (Méthode d'analyse : NF EN 872)	59,00	mg/l	35,00	2,00
ST-DCO..... (Méthode d'analyse : ISO 15705)	142	mg/l en O2	125	3

COMMENTAIRES :

Paramètres analysés non conformes à la réglementation

METEO:TEMPS ENSOLEILLE

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Koné, le 01 Juin 2023

Coordinateur administratif et technique
Achile LOP

EN/CAN/13

Indice de révision : a



BC n° 8955
Aff n°
Devis n°

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.roussel@ocef.nc

Echantillon : 2023/05/E0029

Lieu du prélèvement: Sortie lagune
Date de début d'analyse : 04/05/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Lagune de BOURAIL
Température à réception : 3°C

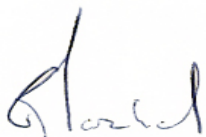
Date de prélèvement : 04/05/2023 7h00
Date de réception : 04/05/2023 10h30
Date de fin d'analyse : 15/05/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Arrêté n°2227-2004 PS du 31 décembre 2004- Lagune de bourail	Limite de quantification
Bactériologique					
Escherichia coli	IDEXX certifié NF EN ISO 9308-3	24190	UFC/100ml		10
Paramètre concernant les substances toxiques					
Chrome	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/l		1
Nickel	NF EN ISO 17294-2	9.69	µg/l		1
Paramètre indésirable					
Cuivre	NF EN ISO 17294-2	<1	µg/l		1
Zinc	NF EN ISO 17294-2	1.97	µg/l		1
Azote total	NF EN 12260	31.3	mg N/l		1
Phosphore total	NF EN 6878	1.67	mg P2O5/L		0,09
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	53	mg/L	150	2
Nitrates dissous	NF EN ISO 10304-1	<0.05	mg NO3/L		0,05
Nitrites dissous	NF EN ISO 10304-1	2.19	mg NO2/L		0,05
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	15	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	42	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	24.4	°C		0.1
pH	NF T90-008	8.05	Unités pH	6.5 à 8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 16/05/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 8966
Aff n°
Devis n°

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/06/E0335
Lieu du prélèvement: OCEF
Date de début d'analyse : 23/06/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : ABATTOIR BOURAIL
Température à réception : 2°C

Date de prélèvement : 23/06/2023 06h00
Date de réception : 23/06/2023 15h30
Date de fin d'analyse : 27/06/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	46	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	85	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 28/06/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 9294
Aff n°
Devis n° 2023/07/D0028

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/07/E0276
Lieu du prélèvement: Bourail
Date de début d'analyse : 20/07/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Abattoir OCEF
Température à réception : 2.7°C

Date de prélèvement : 20/07/2023 06h00
Date de réception : 20/07/2023 13h10
Date de fin d'analyse : 27/07/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes françaises selon l'arrêté du 22 décembre 1994	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	74.3	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	86	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 28/07/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 9926
Aff n°
Devis n° 2023/08/D0027

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/08/E0524
Lieu du prélèvement: Bourail
Date de début d'analyse : 25/08/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie de lagune
Température à réception : 5.8°C

Date de prélèvement : 25/08/2023 06h00
Date de réception : 25/08/2023 11h20
Date de fin d'analyse : 04/09/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	89.6	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	16	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	67	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 04/09/2023
Responsable de laboratoire



RAPPORT BILAN 24H 2023



STATION D'EPURATION
OCEF BOURAIL
STATION DE TYPE LAGUNAGE
Mesures réalisées du 08 au 09 septembre
2023

Table des matières

RESUME	1
I. PRESENTATION DE LA STATION	2
a) Localisation.....	2
b) Filière de traitement et équipements	2
II. MODE OPERATOIRE	3
III. DEBIT	3
IV. RESULTATS DU BILAN.....	4
V. EVOLUTION DES ANALYSES	5
VI. CONCLUSIONS	5

RESUME

Station OCEF BOURAIL type lagune	223-EH
Analyses	Conforme
<u>Charges polluantes en sortie</u>	
DBO5	0.84 kg/j
DCO	1.2 kg/j
MES	6.8 kg/j
Azote Total	2.1 kg/j
Volume journalier mesuré	33.4 m ³ /j

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



Adresse : Barendu - Bourail, Bourail

L'ouvrage de traitement des eaux usées est soumis à la délibération 205-97 BAPS du 20 juin 1997

b) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

Le système de traitement est de type lagune. Celle-ci est composée de 3 bassins avec un regard de visite en sortie.

II. MODE OPERATOIRE

La campagne de mesure a été réalisée par temps nuageux (annexe 2).

Les prélèvements ont été effectués du 08 au 09 septembre 2023. Un préleveur réfrigéré a été installé en entrée de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.



Un débitmètre bulle à bulle a été installé en sortie de canalisation afin de mesurer le débit pendant 24 heures

III. DEBIT

Les résultats de cette campagne sont présentés ci-dessous :

Résultats de la mesure de débit	
Débit moyen	1.39 ³ /h
Volume journalier	33.4m ³ /j
Equivalents habitants (150 l/EH/j)	223 EH

Le volume journalier mesuré est de 33.4m³/j ce qui correspond à un d'un débit moyen horaire de 1.39 m³/h.

La courbe de mesure est présentée en annexe 3.

IV. RESULTATS DU BILAN

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 4.

Analyses	Unités	Entrée	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	mg/L	220	25	25	C
DCO	mg/L	469	35	125	C
MES	mg/L	265	203	150	NC
pH	-	8.29	8.13	Entre 5.5 et 8.5	C
Azote total	mg/L	1.94	62.8		
Phosphore total	mg/L	-	48.4		

*Selon la délibération 205-97 BAPS du 20 juin 1997. annexe 1

**C = conforme

NC = non conforme

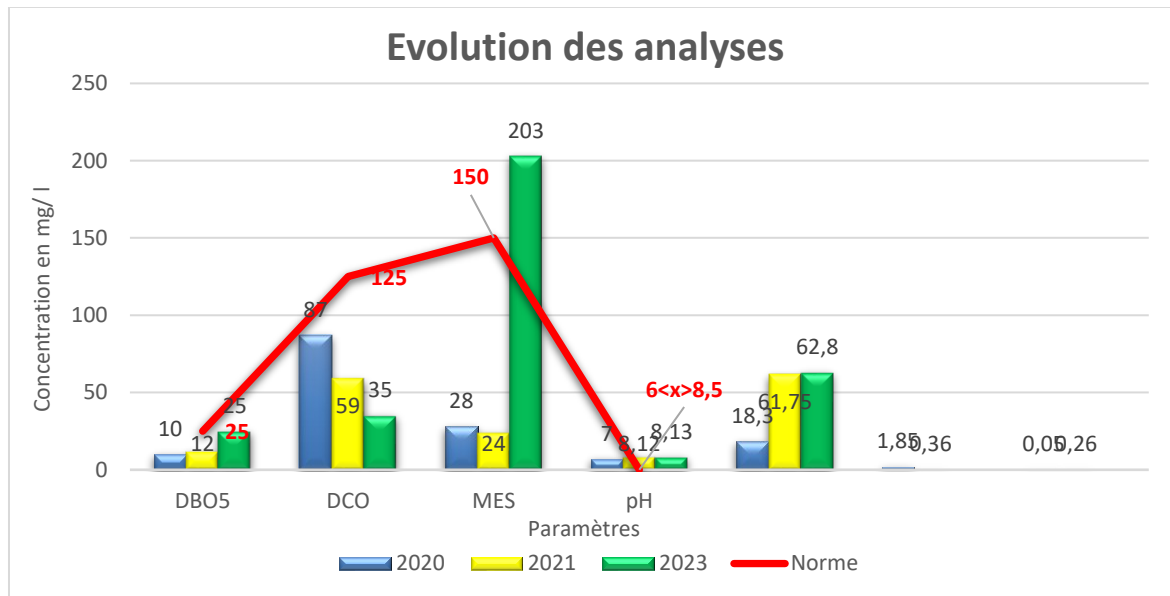
NA = non applicable

Les concentrations mesurées sont en dessous des seuils réglementaires sauf pour les MES.

Les charges polluantes mesurées en entrée sont les suivantes :

Paramètres	Charges polluantes mesurées
<i>Débit journalier mesuré : 33.4m³/j</i>	
DBO5	0.84 kg/j
DCO	1.2 kg/j
MES	6.8 kg/j
Azote total	2.1 kg/j

V. EVOLUTION DES ANALYSES



VI. CONCLUSIONS

Le bilan est **non conforme**.

La station d'épuration présente un volume journalier de 28.3 m³/j soit un débit horaire de 1.17 m³/h ce qui correspond à 189 équivalents habitant (EH).

L'installation présente un bon fonctionnement général.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejets

Article 5 – RACCORDEMENTS

Les réseaux d'eaux pluviales des systèmes séparatifs ne doivent pas être raccordés au réseau des eaux usées du système de collecte sauf justification expresse du maître d'ouvrage.

SECTION 2 / REJET

Article 6 – PROTECTION DU MILIEU NATUREL

Les eaux usées ne peuvent rejoindre le milieu naturel qu'après avoir subi un traitement approprié de manière à :

- 1 - assurer la protection des nappes d'eau souterraines, des eaux estuariennes et marines ;
- 2 - assurer, le cas échéant, le respect des objectifs de qualité assignés aux milieux hydrauliques superficiels.

Article 7 – REJET DANS LES EAUX DE SURFACE

Les points de rejet dans les eaux superficielles doivent être localisés pour minimiser l'effet sur les eaux réceptrices et assurer une diffusion optimale. Le choix de leurs emplacements doit tenir compte de la proximité de captage d'eau potable, de baignades, de zones aquacoles, piscicoles et conchylicoles.

L'ouvrage de déversement ne doit pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.

Toutes dispositions doivent être prises pour prévenir l'érosion du fond ou des berges et éviter la formation de dépôts.

Le rejet doit s'effectuer dans le lit mineur du cours d'eau.

Au point de rejet, la température de l'effluent épuré doit être inférieure à 30°C et son pH compris entre 5,5 et 8,5.

Article 8 – REJET DANS LE SOL DES EFFLUENTS TRAITES

Les effluents sont traités en fonction de l'aptitude des sols à l'infiltration et à l'épuration. Les dispositifs mis en œuvre doivent assurer la permanence de l'infiltration des effluents et leur évacuation par le sol.

Article 9 – EPANDAGE SUR LE SOL DE L'EFFLUENT TRAITÉ

L'épandage ne peut être utilisé que dans les cas où ce procédé ne provoque pas de nuisances portant atteinte au sol, au couvert végétal et aux eaux souterraines et ne crée pas de risques pour la santé publique.

L'effluent ne doit pas contenir des substances qui, du fait de leur toxicité ou de leur bioaccumulation, sont susceptibles d'être dangereuses pour l'environnement ou la santé publique.

Le pH de l'effluent doit être compris entre 6,5 et 8,5.

Le stockage éventuel des effluents traités est opéré dans des équipements étanches assurant une réserve suffisante : ces derniers seront protégés afin d'éviter tout risque pour la population.

SECTION 3 / ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ELIMINATION DES BOUES ET DES GRAISSES.

Article 10 – ENTRETIEN

Les ouvrages ou installations sont régulièrement entretenus de manière à garantir le fonctionnement des dispositifs de traitement ou de surveillance.

Article 11 – DESTINATION DES BOUES ET DES GRAISSES

Les boues et graisses sont valorisées ou traitées conformément aux réglementations applicables.

L'exploitant tient à jour un registre mentionnant la quantité de boues extraites (quantité brute et évaluation de la quantité de matières sèches) et leur destination.

SECTION 4 / OBLIGATIONS DE RESULTAT.

Article 12 – PRESCRIPTIONS MINIMALES SUR LA QUALITE DES REJETS DANS LES EAUX DE SURFACE

Les effluents sont au minimum traités par voie physico-chimique, ou, si nécessaire, traités par voie biologique.

Les performances minimales des ouvrages de traitement physico-chimique sont de 30 % sur la demande biochimique en oxygène à 5 jours (D.B.O.₅) et de 50% sur les matières en suspension (M.E.S.).

Les performances minimales des ouvrages de traitement biologique sont :

- soit un rendement minimal de 60% sur la D.B.O.₅ ou la demande chimique en oxygène (D.C.O.) ;
- soit une concentration maximale de l'effluent traité de 35 mg/l de D.B.O.₅.

Ces exigences sont renforcées ou étendues à d'autres paramètres par le président de l'assemblée de la province Sud, lorsqu'elles ne permettent pas de satisfaire aux objectifs fixés à l'article 6.

Article 13 – REJET DANS LE SOL DES EFFLUENTS TRAITES

L'aptitude des sols à l'infiltration est établie par une étude établie par un expert compétent et jointe au dossier de déclaration. L'étude doit déterminer :

- l'impact de l'infiltration sur les eaux souterraines ;
- les dimensions du dispositif de traitement et d'infiltration à mettre en place ;
- les protections visant à limiter les risques pour la population.

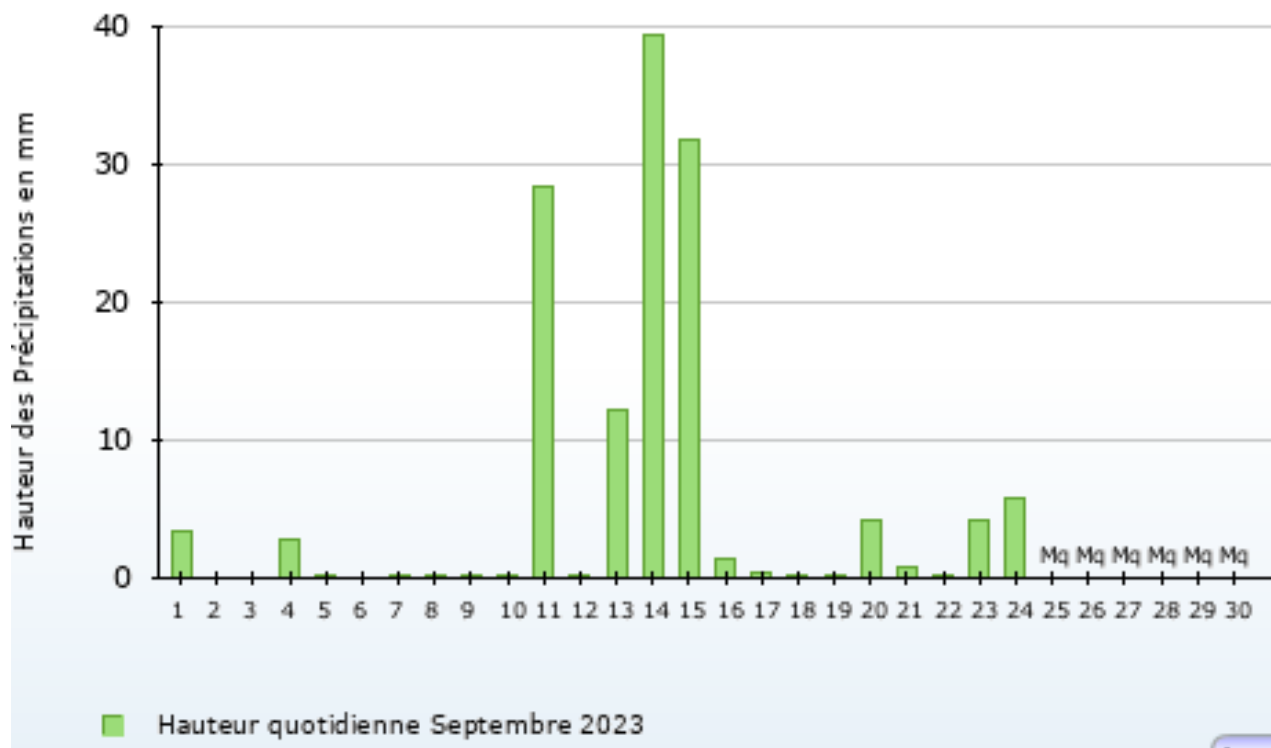
Article 14 – EPANDAGE SUR LE SOL DE L'EFFLUENT TRAITÉ

Le dossier de déclaration fait paraître :

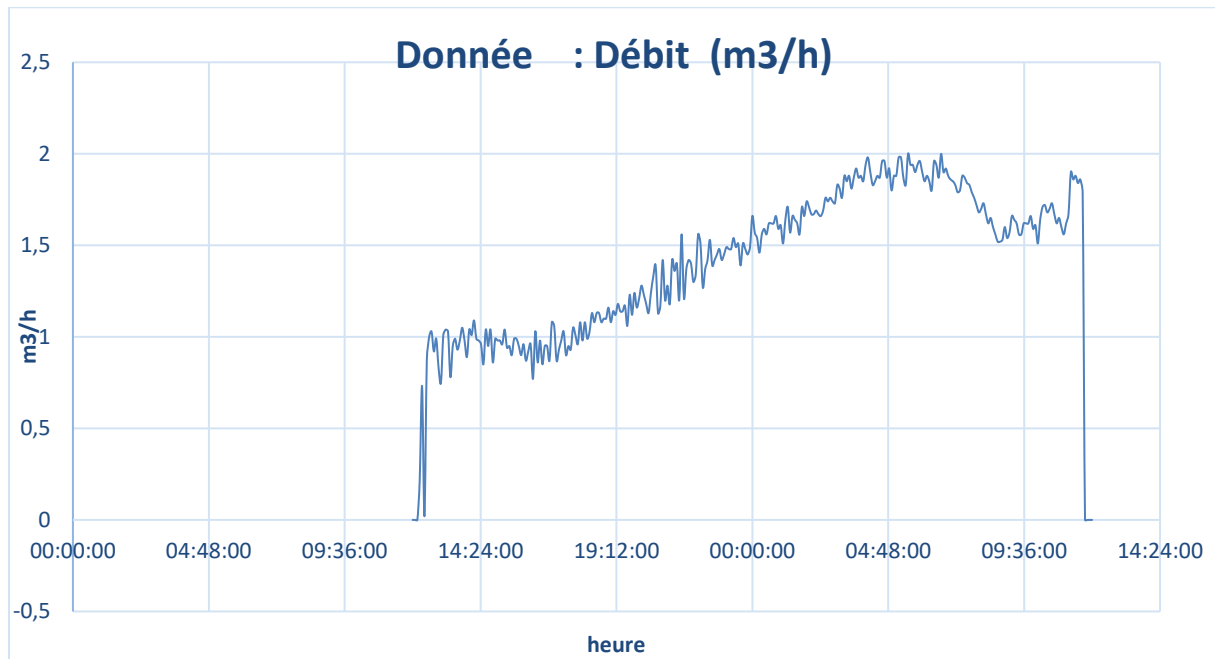
- les caractéristiques hydrogéologiques du sol établies par un expert compétent ;
- l'emplacement et la superficie des parcelles où l'effluent est épandu ;
- le volume et la fréquence des épandages.

ANNEXE 2 : Données pluviométriques – Bourail – Septembre 2023

Source météo nc



ANNEXE 3 : Courbe de mesures de débit



ANNEXE 4 : Résultats d'analyses



Rapport d'analyse 2023/09/R0343

BC n° 9927
Aff n° B24H
Devis n° 2023/06/D0030

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocef.nc

Echantillon : 2023/09/E0147
Lieu du prélèvement: Lagune Bourail
Date de début d'analyse : 08/09/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Entrée de lagune
Température à réception : 7°C

Date de prélèvement : 07/09/2023 12h00
Date de réception : 08/09/2023 08h00
Date de fin d'analyse : 21/09/2023
Préleveur : LABEAU - Thierry
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Norme sans libellé	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Azote total	NF EN 12260	1,94	mg N/l		1
Phosphore total	NF EN 6878	16,8	mg P2O5/L		0,09
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	265	mg/L		2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	220	mg O2/L		2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	469	mg/L		3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	21,6	°C		0,1
pH	NF T90-008	8,29	Unités pH		0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification, NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/09/2023
Responsable de laboratoire





Rapport d'analyse 2023/09/R0306

BC n° B24H
Aff n° 9927
Devis n° 2023/06/D0030

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.rousseau@ocf.nc

Echantillon : 2023/09/E0229
Lieu du prélèvement: Sortie lagune
Date de début d'analyse : 08/09/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Lagune de BOURAIL
Température à réception : 7°C

Date de prélèvement : 06-07/09/2023 12h30
Date de réception : 08/09/2023 8h00
Date de fin d'analyse : 15/09/2023
Préleveur : LABEAU - THIERRY
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Arrêté n°2227-2004 PS du 31 décembre 2004- Lagune de bourail	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Azote total	NF EN 12260	62.8	mg NI		1
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	203	mg/L	150	2
Phosphore total	EPA 10127	48.4	mg PO4/L		1
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	25	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	35	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	22.1	°C		0.1
pH	NF T90-008	8.13	Unités pH	6.5 à 8.5	0.1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microbore de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/09/2023
Responsable de laboratoire



BC n° 9927
Aff n° B24H
Devis n° 2023/06/D0030

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.roussel@ocf.nc

Echantillon : 2023/09/E0147
Lieu du prélèvement: Lagune Bourail
Date de début d'analyse : 08/09/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Entrée de lagune
Température à réception : 7°C

Date de prélèvement : 07/09/2023 12h00
Date de réception : 08/09/2023 08h00
Date de fin d'analyse : 21/09/2023
Préleveur : LABEAU - Thierry
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Norme sans libellé	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Azote total	NF EN 12260	1.94	mg N/l		1
Phosphore total	NF EN 6878	16.8	mg P2O5/L		0,09
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	265	mg/L		2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	220	mg O2/L		2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	469	mg/L		3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	21.6	°C		0.1
pH	NF T90-008	8.29	Unités pH		0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/09/2023
Responsable de laboratoire

BC n° B24H
Aff n° 9927
Devis n° 2023/06/D0030

OCEF
Magali Roussel

Bourail
Tel :
magali.roussel@ocf.nc

Echantillon : 2023/09/E0229
Lieu du prélèvement: Sortie lagune
Date de début d'analyse : 08/09/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Lagune de BOURAIL
Température à réception : 7°C

Date de prélèvement : 06-07/09/2023 12h30
Date de réception : 08/09/2023 8h00
Date de fin d'analyse : 15/09/2023
Préleveur : LABEAU - THIERRY
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Arrêté n°2227-2004 PS du 31 décembre 2004- Lagune de bourail	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Azote total	NF EN 12260	62.8	mg N/l		1
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	203	mg/L	150	2
Phosphore total	EPA 10127	48.4	mg PO4/L		1
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 5815-1	25	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	35	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	22.1	°C		0.1
pH	NF T90-008	8.13	Unités pH	6.5 à 8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 21/09/2023
Responsable de laboratoire



BC n°
Aff n°
Devis n°

OCEF

ROUSSEL Magali

Bourail

Tel :

christelle.alcuta@ocef.nc ; Magali ROUSSEL

<magali.rousseau@ocef.nc> ; compta@ocef.nc

Date de prélèvement : 19/10/2023 06h00

Date de réception : 19/10/2023 16h40

Date de fin d'analyse : 23/10/2023

Préleveur : Le client

Flaconnage : labeau

Echantillon : 2023/10/E0274

Lieu du prélèvement: Ocef bourail

Date de début d'analyse : 19/10/2023

Nature de l'échantillon : Eau usée

Référence Client : sortie de lagune

Température à réception : 10°C

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Arrêté n°2227-2004 PS du 31 décembre 2004- Lagune de bourail	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	91	mg/L	150	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	64	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

(1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.

(2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

(3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.

(4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)

(5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.

(6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 24/10/2023

Responsable de laboratoire



BC n° 9950
Aff n°
Devis n°

OCEF
Christelle -ALCUTA

Bourail
Tel : 250800
christelle.alcuta@ocf.nc

Echantillon : 2023/11/E0272

Lieu du prélèvement: Sortie
Date de début d'analyse : 30/11/2023
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Lagune de BOURAIL
Température à réception : 2.5°C

Date de prélèvement : 30/11/2023 6h00
Date de réception : 30/11/2023 11h30
Date de fin d'analyse : 11/12/2023
Préleveur : Le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Arrêté n°2227-2004 PS du 31 décembre 2004- Lagune de bourail	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	51	mg/L	150	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	186	mg/L	125	3

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 11/12/2023
Responsable de laboratoire

